

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Canada : budget de 2017

Un budget sans grand éclat pour le 150^e anniversaire de la Confédération!

FAITS SAILLANTS

- ▶ Malgré l'introduction de plusieurs nouvelles initiatives, l'impact financier des mesures annoncées dans le budget 2017 est assez limité. Il faut dire que le budget 2016 avait donné un grand coup avec une réduction du fardeau fiscal pour certaines catégories de ménages et l'introduction d'un important plan d'investissement en infrastructures, ce qui limitait la marge de manœuvre du gouvernement.
- ▶ Les mesures introduites dans le budget 2017 mettent l'accent sur le long terme et visent notamment à renforcer la classe moyenne.
- ▶ Les projections budgétaires demeurent similaires à celles présentées dans le budget de l'an dernier. En outre, un déficit de 23,0 G\$ est attendu pour 2016-2017, suivi d'un déficit de 28,5 G\$ en 2017-2018. Une amélioration graduelle du solde budgétaire est prévue par la suite.
- ▶ Le ratio de la dette sur le PIB, qui s'élevait à 31,0 % au 31 mars 2016, devrait plafonner à 31,6 % au 31 mars 2019, pour ensuite diminuer vers 30,9 % au 31 mars 2022.

TABLEAU 1

Sommaire des opérations

EN G\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL	PROJECTIONS					
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Revenus budgétaires	295,5	292,1	304,7	315,6	327,7	340,3	356,0
<i>Variation (%)</i>	4,7	-1,2	4,3	3,6	3,8	3,8	4,6
Dépenses de programmes	-270,8	-290,9	-305,4	-313,7	-319,8	-328,6	-338,5
<i>Variation (%)</i>	6,7	7,4	5,0	2,7	1,9	2,8	3,0
Frais de la dette	-25,6	-24,3	-24,7	-26,3	-28,3	-30,4	-33,3
<i>Variation (%)</i>	-3,8	-5,1	1,6	6,5	7,6	7,4	9,5
Ajustement en fonction du risque	---	---	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire	-1,0	-23,0	-28,5	-27,4	-23,4	-21,7	-18,8
Dette fédérale ¹	616,0	637,1	665,5	692,9	716,3	738,1	756,9
<i>Variation (%)</i>	0,6	3,4	4,5	4,1	3,4	3,0	2,5
Revenus budgétaires (% du PIB)	14,9	14,4	14,4	14,4	14,4	14,4	14,5
Dépenses de programmes (% du PIB)	13,6	14,4	14,5	14,3	14,1	13,9	13,8
Frais de la dette publique (% du PIB)	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,4
Solde budgétaire (% du PIB)	0,0	-1,1	-1,4	-1,2	-1,0	-0,9	-0,8
Dette fédérale (% du PIB)	31,0	31,5	31,6	31,6	31,5	31,3	30,9

¹ Dette représentant les déficits cumulés incluant d'autres éléments du résultat étendu.

Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Benoit P. Durocher, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

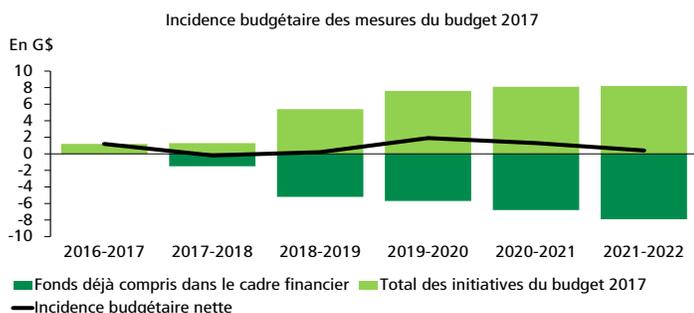
NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2017, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Peu de changements aux projections budgétaires

Même si le budget 2017 comporte une panoplie de nouvelles mesures, force est de constater que leur coût financier net est somme toute très limité. Pour 2017-2018, le total des nouvelles mesures s'élève à 1,3 G\$. Le gouvernement du Canada compte toutefois récupérer 1,5 G\$ pour cet exercice à la suite d'une réallocation des ressources financières au sein des ministères et organismes. Ainsi, l'incidence budgétaire nette pour l'exercice 2017-2018 est de +0,2 G\$, ce qui réduira légèrement le déficit. L'incidence budgétaire nette est de -0,2 G\$ pour 2018-2019, de -1,9 G\$ pour 2019-2020, de -1,3 G\$ pour 2020-2021 et de -0,4 G\$ pour 2021-2022. L'impact total des mesures annoncées aujourd'hui sur l'évolution future du solde budgétaire est donc très restreint (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

L'impact financier net des nouvelles mesures du budget 2017 est très faible



Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

Cela dit, d'autres facteurs affecteront aussi l'évolution du solde budgétaire dans les années à venir. Les conditions économiques semblent notamment s'améliorer, comme en témoigne la

croissance relativement robuste du PIB réel au second semestre de 2016. La plupart des prévisionnistes ont d'ailleurs récemment révisé à la hausse leur projection pour l'année 2017. Dans ces conditions, les hypothèses utilisées dans le budget provenant de l'enquête effectuée auprès des prévisionnistes du secteur privé en décembre dernier semblent quelque peu conservatrices. Selon les estimations du ministère des Finances, l'évolution plus favorable de la situation économique et budgétaire depuis l'énoncé de l'automne dernier devrait notamment se traduire par une réduction du déficit budgétaire de 2,4 G\$ en 2017-2018 et de 1,9 G\$ en 2018-2019. Il va sans dire que ces montants pourraient être plus élevés à la lumière des récentes prévisions économiques.

Par contre, même si les conditions économiques s'améliorent, les incertitudes demeurent importantes. En outre, la remontée du protectionnisme américain, l'avenir incertain de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) ainsi que l'impact potentiel sur la compétitivité des entreprises canadiennes des futures modifications aux règles fiscales américaines suscitent beaucoup de préoccupations. Dans ces conditions, la prudence s'impose et nous saluons le retour de l'ajustement en fonction du risque, qui avait été retiré lors de la mise à jour de l'automne. Afin d'améliorer la transparence, l'ajustement en fonction du risque n'a d'ailleurs pas été appliqué au niveau du PIB nominal (réduisant les revenus du gouvernement) comme c'était le cas lors des derniers budgets, mais plutôt appliqué directement au solde budgétaire. La marge de manœuvre de 3 G\$ par exercice, incorporée à compter de 2017-2018, est toutefois deux fois moins élevée que celle présente dans le budget de l'an dernier. Il faut cependant dire que le degré d'incertitude n'a pas la même ampleur en raison de la récente embellie des conditions économiques et de la stabilisation du secteur énergétique.

Au bout du compte, le profil d'évolution du solde budgétaire présenté dans le budget 2017 pour les prochains exercices est

TABLEAU 2

Prévisions économiques et financières

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2016			2017p			2018p		
	Budget 2016	Budget 2017	Mouv. Desj.	Budget 2016	Budget 2017	Mouv. Desj.	Budget 2016	Budget 2017	Mouv. Desj.
PIB réel	1,4	1,3	1,4	2,2	1,9	2,2	2,2	2,0	2,0
Déflateur du PIB	0,9	0,6	0,6	2,4	2,1	2,1	2,1	2,0	1,8
PIB nominal	2,3	2,0	2,0	4,6	4,1	4,4	4,3	4,0	3,8
Bons du Trésor – 3 mois	0,5	0,5	0,5	0,7	0,6	0,6	1,6	0,9	0,8
Obligations fédérales – 10 ans	1,6	1,3	1,3	2,3	1,8	2,0	3,0	2,3	2,3
Taux de chômage	7,1	7,0	7,0	6,9	6,9	6,7	6,5	6,7	6,5
Taux de change (¢ US/\$ CAN)	72,10	75,50	75,50	75,90	74,50	74,00	79,10	76,10	72,00
PIB réel – États-Unis	2,3	1,6	1,6	2,4	2,3	2,2	2,4	2,3	2,4

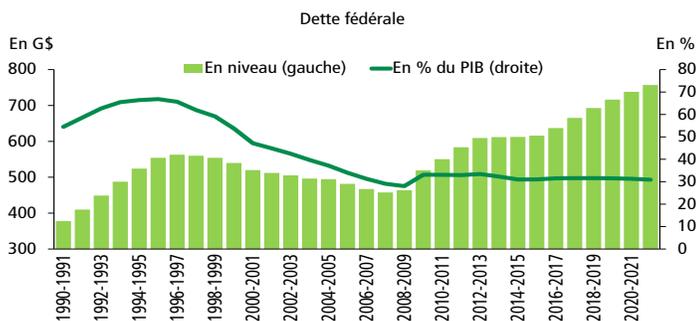
p : prévisions

NOTE : Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties en raison de l'arrondissement.

Sources : Ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

très similaire à celui de l'an dernier. On dénote néanmoins un déficit un peu moins élevé pour 2016-2017 en raison du retard dans l'implantation du plan d'investissement en infrastructures et d'une croissance économique plus robuste. En contrepartie, les déficits prévus pour les exercices subséquents sont légèrement plus élevés. La progression de la dette est aussi semblable aux projections de l'an dernier et le ratio de la dette par rapport au PIB devrait demeurer légèrement au-dessus de 30 % jusqu'au 31 mars 2022 (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 L'importance relative de la dette restera assez stable



Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

Des mesures ciblant l'innovation, les compétences, les partenariats et l'équité

Le budget 2017 introduit une multitude de nouvelles mesures dont l'impact budgétaire est très limité avec des effets souvent orientés sur le long terme. Dans ce contexte, il est difficile de faire une énumération exhaustive des initiatives introduites aujourd'hui. Voici néanmoins un résumé des mesures qui ont retenu notre attention :

- ▶ Afin de mieux appuyer les aidants naturels, le budget 2017 propose d'accorder 691,3 M\$ sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 168,1 M\$ par année par la suite, pour créer une nouvelle prestation d'assurance-emploi d'une durée pouvant atteindre 15 semaines à l'intention des proches aidants.
- ▶ Le budget 2017 propose d'investir jusqu'à 950 M\$ sur cinq ans, à compter de 2017-2018, pour appuyer un petit nombre de « supergrappes » d'innovation menées par l'entreprise, qui présentent le plus grand potentiel d'accélération de la croissance économique. Les fonds seront attribués par voie concurrentielle. Le concours, qui sera lancé en 2017, visera les « supergrappes » qui viennent accroître la compétitivité mondiale du Canada en mettant l'accent sur des industries très innovantes comme la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, les technologies propres, la technologie numérique, les sciences biologiques et de la santé, les ressources propres, ainsi que l'infrastructure et le transport.
- ▶ Afin d'aider les enfants et pour mieux soutenir les familles canadiennes, le budget 2016 prévoyait un montant initial de 500 M\$ en 2017-2018 pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Prenant appui sur cet engagement, le budget 2017 propose d'investir 7 G\$ supplémentaires sur dix ans, à compter de 2018-2019, afin de soutenir et de créer un plus grand nombre de places abordables et de qualité dans les garderies de l'ensemble du pays.
- ▶ Le gouvernement fédéral propose de mettre sur pied un fonds national pour le logement pour répondre à des problèmes cruciaux en matière de logement et pour soutenir en priorité les citoyens vulnérables, dont les aînés, les Autochtones, les survivants qui fuient des situations de violence familiale, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie ainsi que les anciens combattants. Administré par la SCHL, ce fonds recevra un investissement de 5 G\$ sur les 11 prochaines années.
- ▶ Le budget 2017 propose d'investir 4 G\$ supplémentaires sur dix ans, à compter de 2018-2019, pour bâtir et rénover des logements, des systèmes de traitement de l'eau, des installations de santé et d'autres infrastructures au sein des communautés autochtones.
- ▶ Le ministère des Finances annonce un investissement de 6 G\$ sur dix ans pour les soins à domicile et 5 G\$ sur dix ans pour soutenir les initiatives en matière de santé mentale.
- ▶ Le gouvernement met de l'avant un investissement supplémentaire de 523,9 M\$ sur cinq ans afin de prévenir l'évasion fiscale et améliorer l'observation des règles fiscales. L'investissement servira à financer de nouvelles initiatives et à élargir des programmes existants pour faire en sorte que le régime fiscal soit juste et équitable pour tous les Canadiens.
- ▶ Le gouvernement déposera des mesures législatives pour redéfinir le rôle du directeur parlementaire du budget en tant qu'agent indépendant du Parlement, dont le mandat renouvelé sera axé sur l'analyse financière et l'établissement des coûts du gouvernement fédéral, en plus de mettre fin à la culture du secret qui entoure le Bureau de régie interne.
- ▶ Compte tenu de la baisse de popularité des Obligations d'épargne au Canada auprès des Canadiens, et à la suite d'un examen du programme, le gouvernement du Canada cessera de vendre de nouvelles Obligations d'épargne du Canada en 2017. Tous les titres en circulation sur le marché de détail continueront cependant d'être honorés.

Un budget de transition : en attendant les décisions du président Trump

Les attentes n'étaient pas très élevées pour le budget 2017 et de toute évidence celui-ci ne passera pas à l'histoire. Plusieurs initiatives ont été annoncées, en ciblant particulièrement la classe moyenne, mais l'impact financier de ces dernières est somme

toute limité. De plus, le gouvernement a vraiment mis l'accent sur le long terme dans ce budget puisque la plupart des nouvelles mesures n'auront un véritable effet que dans quelques années.

Il faut dire que le budget déposé l'an dernier avait donné un grand coup avec notamment l'introduction de mesures réduisant le fardeau fiscal de certaines catégories de ménages et avec un ambitieux plan d'infrastructures, qui avait même été bonifié lors de la mise à jour de l'automne dernier. Dans ces conditions, la marge de manœuvre du gouvernement pour annoncer de nouvelles initiatives était assez limitée pour le budget 2017.

De plus, il est indéniable que le gouvernement fédéral se garde une certaine latitude pour les prochains budgets afin d'être en mesure de s'ajuster si nécessaire aux mesures qui pourraient éventuellement être mises de l'avant par la nouvelle administration américaine. On pense notamment aux relations commerciales entre le Canada et les États-Unis ainsi qu'à la fiscalité des entreprises.

Malgré tout, on aurait aimé que le budget fournisse de plus amples détails sur l'évolution du plan d'investissement en infrastructures. L'implantation du programme a pris plus de temps que prévu et son impact sur la croissance économique a jusqu'à maintenant été plus faible qu'escompté. Une mise à jour à ce sujet aurait été très utile et aurait permis une meilleure analyse de l'efficacité du programme.